

BULLETIN D'INFORMATION



N° 15 - MAI 2003

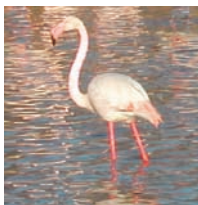
MAI

ACTIONS EN COURS

Surveillance des flamants et accueil du public près de l'étang du Fangassier

L'étang du Fangassier est le seul site de France où se reproduisent chaque année les flamants roses. Aux abords du site, près de la digue à la mer, le Parc a embauché du 1er avril au 30 juin 2003 trois jeunes originaires de Salin-de-Giraud.

David Bernard, Jessica Ponsat et Nadine Youssef veillent sur la colonie de flamants et surtout accueillent et informent les habitants et les visiteurs au lieu dit «Clos d'esclot» en direction du phare de la Gacholle. Ce lieu d'accueil temporaire spécialement aménagé abrite une exposition didactique sur le flamant rose et sa place en Camargue.



Contact : sur place, 06 21 87 00 26
Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

Début de la consultation sur l'énergie et les déchets le mois prochain...

Dans le cadre de la recherche en cours sur les dépenses énergétiques et la valorisation des déchets (voir Bulletin d'avril 2003), le Parc sollicite la participation de tous (habitants, collectivités, entreprises...). Une grande consultation commence donc au mois de juin.

C'est pourquoi un questionnaire accompagnera votre prochain Bulletin d'information. Des indications concernant les lieux où vous pourrez éventuellement retirer et déposer les fichiers (anonymes) vous seront également apportées.

Plus la participation sera importante, plus les actions mises en place pourront être adaptées à vos besoins. Nous comptons donc sur vous !

Contact : Marion Péguin 04 90 97 10 40

« 2001... odyssee de l'espace... camarguais » : premières données...

Le Parc vient de recevoir les données d'occupation du sol de 2001 (cartographie des milieux naturels, agricoles et urbains sur l'ensemble du territoire du parc) réalisée

en partenariat avec la Réserve nationale de Camargue. Elles complètent ainsi les données de 1991 et de 1996.

Quelques données en avant-première :

Sur un total de 84 733 ha (superficie terrestre du Parc), les milieux naturels représentent 43 767 ha (52%), les milieux agricoles : 25 383 ha (28%), les salins 14 138 ha (17%) et les milieux urbains : 1 445 ha (2%). De plus, plus de 1 000 kilomètres de haies ont été inventoriés et, pour chacune leurs trois espèces dominantes renseignées. Ces données feront l'objet d'une carte et d'un document de synthèse.

Contact : Laurence Agulhon

Un projet européen pour la Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été retenus dans le cadre d'un projet européen « Medwet/Régions ». Le projet vise à conserver la biodiversité des zones humides des régions riveraines de la Méditerranée. 5 régions d'Espagne, une région d'Italie, du Maroc et du Portugal, ainsi que 2 régions françaises (PACA et Corse), ont été retenues. Au total, l'aide des Fonds européens s'élève à plus d'un million d'euro dont 122 000 euros pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Camargue, site pilote pour la région, recevra une partie de cette aide qui pourra être consacrée à la gestion de l'observatoire de la Camargue et à la promotion du tourisme durable. A noter également que la station biologique de la Tour du Valat s'est chargée du développement de ce projet. La région Baléares quant à elle, est responsable de l'animation et de la coordination du programme général.

Contacts : Régis Vianet,
Régine Grévy, 04 90 97 10 40
Jean Jalbert (Tour du Valat), 04 90 97 20 13

Association camarguaise de tourisme équestre (ACTE)

L'Association camarguaise de tourisme équestre, regroupant la grande majorité des professionnels offrant une



découverte de la Camargue à cheval, vient de renouveler son Bureau. Son nouveau Président, Serge Moussouyan, souhaite développer la promotion du tourisme équestre, notamment en rééditant la brochure de présentation de l'Association et de ses membres. Le Parc s'engagera auprès de l'Association pour rechercher ensemble de nouveaux circuits de promenade appropriés et prévoir la mise en œuvre de formations professionnelles (Accompagnateur de tourisme équestre...). Comme pour le projet d'accueil dans les manades, un projet de Charte de qualité sera également étudié avec les professionnels qui le désirent.

Contact : Dominique Vergnaud, 04 90 97 86 32

Un guide pédagogique pour les enseignants !

Le service éducatif du Parc met à disposition des écoles du Parc une malle pédagogique sur le thème du delta du Rhône. Cet outil composé de maquettes a pour vocation de faire comprendre aux élèves du primaire le fonctionnement du delta en expliquant ses caractéristiques patrimoniales au sens large.

Pour tirer parti de cet outil, un guide pédagogique à été conçu par le service éducatif du Parc. Il s'agit d'un classeur composé de 19 fiches réparties en trois ensembles : Milieux et paysages du delta, Architecture et pratiques humaines et Vie animale du delta.



Ces fiches reprennent tous les composants de la malle et en donnent les clefs de lecture et de compréhension.

Ce guide et la malle sont mis gratuitement à la disposition des écoles qui souhaitent faire travailler leurs élèves sur des projets d'éducation à l'environnement. Son utilisation fera également l'objet d'une formation courte délivrée aux enseignants qui le souhaitent.

Renseignements et réservation : Julien Faure
04 90 97 86 32

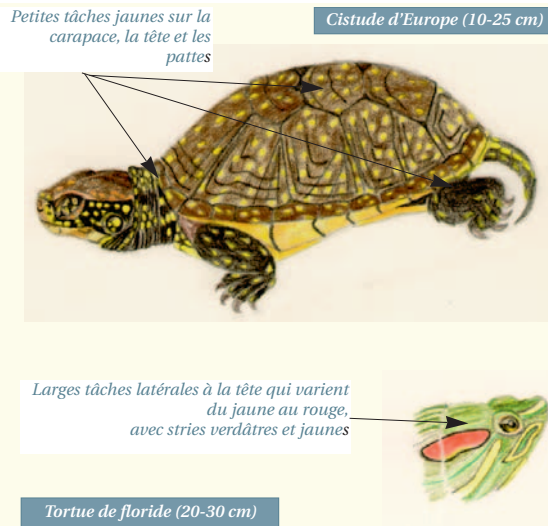
Connaître et reconnaître

la Cistude d'Europe

La Cistude (*Emys orbicularis*) est une petite tortue carnivore qui réalise l'essentiel de son cycle de vie dans le milieu aquatique. Lors de la période de ponte, les femelles recherchent plutôt des zones hautes et sableuses (comme les montilles) pour favoriser la maturation des oeufs. Souvent farouche et discrète, son observation demande du silence et de la patience. En Camargue, on peut l'observer dans les roubines et marais d'eau douce, notamment au milieu d'une végétation fournie.

La Cistude est une espèce protégée en France et extrêmement menacée dans l'ensemble de son aire de répartition. La population camarguaise est fragilisée par les disparitions des zones humides et des zones de ponte ainsi que par les travaux de curage des roubines réalisés pendant l'hivernation ou par la mortalité dus à certains engins de pêche (verveux par exemple).

De plus, depuis quelques années, la Cistude pourrait subir la concurrence d'une autre tortue aquatique : la tortue de Floride (*Trachemys scripta*). Cette espèce vendue en animalerie est souvent relâchée dans la nature lorsqu'elle atteint une taille trop importante. De nombreux individus ont déjà été capturés en Camargue afin d'être placés dans des centres de récupération. S'agissant d'une espèce introduite et d'une compétitrice potentielle, il s'agit d'être vigilant et de surveiller attentivement l'expansion de cette espèce en Camargue. Pour cela, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous afin de signaler leur présence.



Dessins : Audrey Pierra

Contact et information : Anthony Olivier (Tour du Valat), 04 90 97 20 13
Gaël Hemery, 04 90 97 10 40)

Localisation des manades

Voilà un mois qu'Alexis Perri, étudiant en D.E.S.S Système d'information géographique à l'Université d'Avignon est arrivé au Parc. Son travail consiste à alimenter la base de données du système d'information géographique du Parc, plus particulièrement concernant trois thèmes : les manades, le recensement de la population camarguaise et un diagnostic des données sur les réseaux d'eau. Ainsi, durant les mois de mai et juin, il va travailler avec Anne Vadon, chargée de mission Agriculture-Environnement-Elevage, pour localiser les manades de chevaux et de taureaux Camargue, et intégrer toutes les informations utiles dans la base de données associée.

Contact : Laurence Agulhon



La gacholo

De nos jours, ce mot provençal est utilisé pour désigner le tamaris au sens large. Pour Frédéric Mistral, la gacholo est un tamaris que l'on laisse monter en arbre, que l'homme travaille afin d'améliorer la prestance de son port. Dans la nature, nombreux sont les tamaris aux ports étranges, parfois élancés, parfois tortueux, en raison de leur exposition aux vents dominants, que l'on désigne aussi du nom de gacholo. La gacholo désigne également une hauteur de laquelle on surveille les alentours. D'où le phare du même nom qui par son feu de mouillage vert, signale aux navigateurs le fond du golfe de Beauduc.



ACTIONS REALISEES

Commission exécutive de l'Eau du 12 mars 2003

La Commission exécutive de l'Eau est une commission qui regroupe les principaux acteurs intéressés au fonctionnement hydrologique du delta. Le 12 mars la commission a pris une série de décisions concernant le Vaccarès et les pertuis.

Niveau du Vaccarès : il est apparu nécessaire d'atteindre le plus rapidement le niveau 0, la commission a donc préconisé l'ouverture des vannes au maximum dès que les conditions seraient favorables à une évacuation des eaux vers la mer. La commission a également rappelé qu'il convient de favoriser les repompages au Rhône plutôt que les rejets au Vaccarès.

Entretien des pertuis : La Commission a déterminé pour chaque pertuis des recommandations au SYMADREM sur les travaux à effectuer et a défini des priorités.

Le potentiel de transit de l'ensemble du pertuis de la Fourcade est diminué de pratiquement 50% du fait de la présence des clapets défectueux sur l'ancien ouvrage. Il a donc été demandé au SYMADREM de réaliser le démontage des clapets.

Le pertuis de Rousty doit être considéré comme un ouvrage de détresse. Il a fait l'objet dernièrement de dégradations, en effet, les rembarbes en bois ont été volées. L'ouvrage devra être mis en sécurité, il conviendra donc de remplacer les rembarbes afin d'éviter les risques de chutes.

Quant au Pertuis de la Comtesse, il est apparu nécessaire de programmer la mise en place de plaques métalliques dans les cadres des vannes pour éviter les entrées maritimes par mer très forte.

Contact : Stéphane Marche

Le Parc présent à l'Espace Toros

Cette année encore, le Parc était présent à l'Espace Toros aux Corrales de Gimeaux du 13 au 17 avril 2003. Le stand du Parc regroupant les différentes associations d'élevage et la Fédération française de course camarguaise a permis d'accueillir et d'informer un large public.

